

## ARRÊTÉ DU MAIRE N°158/2023

Le Maire de la commune de SEYSSEL (Haute-Savoie),

vu

- le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2211.1, 2212.2,
- le Code de la Route,

considérant que

- la Société VRD Services, 67 route du stade 73160 VIMINES, représentée par Caroline CHAALAL CHABOUD, va procéder au remplacement des barrières bois véloroute situées sur la Via-Rhône, du début de l'allée du Nant Matraz jusqu'à l'EHPAD du mercredi 17 au vendredi 26 mai 2023,
- ces travaux se situent dans l'emprise de la piste cyclable,
- il est nécessaire de signaler ces travaux aux usagers circulant sur la partie de cette piste, de la cité PAUMONT à l'EHPAD,
- il est nécessaire de prendre toutes les précautions pour la sécurité de l'entreprise intervenante et des usagers,

### ARRÊTE

**ARTICLE 1** - Afin de permettre l'exécution des travaux cités ci-dessus, la partie de la vélo route comprise entre la cité de PAUMONT et l'EHPAD sera sous régime d'alternat avec sens prioritaire de circulation B15/C18 :  
➤ Du mercredi 17 au vendredi 26 mai 2023.

**ARTICLE 2** - La signalisation provisoire réglementant la circulation sera mise en place par le demandeur.

**ARTICLE 3** - Le demandeur veillera à conserver et à rendre le domaine public en parfait état.

**ARTICLE 4** - Le présent arrêté sera publié et affiché dans les formes et aux lieux habituels.

Ampliation sera adressée :

- à la société VRD Services, représentée par Madame Caroline CHAALAL CHABOUD,
- à la gendarmerie de Seyssel,
- au centre de secours de Seyssel,
- au centre technique municipal de Seyssel,
- à la Communauté de Communes Usse et Rhône,

Fait à Seyssel, le 16 mai 2023

Le Maire,  
Gérard LAMBERT

L'Adjoint délégué,  
Gilles CALLET

